

Bourse pour la résilience 2021

Extorsion et crime organisé

Appel à candidatures

Date limite : 4 janvier 2021

Présentation :

L'Initiative mondiale contre le crime organisé transnational (GI-TOC) a le plaisir d'annoncer la **deuxième édition** de sa Bourse pour la résilience, « L'extorsion, une économie illégale du crime organisé », visant à créer une plateforme collaborative intersectorielle, mondiale et interdisciplinaire entre les acteurs de la société civile, les défenseurs des droits de l'homme, les journalistes, les artistes, les universitaires, les décideurs politiques, les leaders communautaires de terrain et toute personne luttant contre les effets du crime organisé.

Cette Bourse fait partie du Fonds pour la résilience, le mécanisme phare de la GI-TOC offrant un système de subvention et de soutien aux personnes et aux organisations de la société civile qui œuvrent contre les effets de la gouvernance criminelle et de la violence dans le monde. Le Fonds pour la résilience est financé par les gouvernements norvégien et allemand, et travaille en partenariat avec des organisations internationales et des ONG du monde entier (pour plus d'informations, cliquez [ici](#)).

La première édition du Fonds pour la résilience en 2020 a soutenu un groupe de 10 personnes du monde entier travaillant sur le thème « Disparitions liées au crime organisé ». Au cours de l'année écoulée, ces boursiers ont travaillé autour de cette problématique mondiale ensemble et dans leurs communautés locales. Les échanges virtuels que nous avons eus tout au long de l'année ont débouché sur de nouveaux projets, de nouveaux récits et de nouvelles connaissances sur les disparitions liées au crime organisé dans le monde entier. [Découvrez les boursiers](#).

La Bourse pour la résilience repose sur une approche en trois volets :

- **Parrainage :** offrir un soutien financier aux boursiers afin qu'ils disposent du temps et des ressources nécessaires pour réaliser un travail individuel et un projet collaboratif pendant

l'année de la bourse. Un montant de 15 000 dollars US par boursier sera accordé pour un an.

- **Mise en réseau** : proposer la mise en place de tutorat avec des experts de la GI-TOC et réunir les boursiers pour démarrer un projet collaboratif à produire pendant leur année de bourse.
- **Diffusion** : créer une plateforme permettant aux boursiers de partager publiquement leurs travaux et leurs idées (à travers des conférences, des forums de la société civile, des publications nationales et internationales, etc.). Ceci permettra d'élargir le débat public, d'approfondir les relations avec la société, de solliciter le soutien et la participation du grand public et, enfin, des décideurs politiques.

La Bourse pour la résilience n'est pas une procédure de demande de subvention autonome pour développer des projets individuels. C'est un mécanisme de soutien aux processus collaboratifs entre personnes engagées qui conçoivent déjà des approches créatives sur la résilience des communautés et le crime organisé à travers le dialogue, l'engagement et l'action. Le Fonds privilégiera donc les candidats et candidates faisant preuve d'une réelle motivation et de capacités pour collaborer sur des projets durables.

Le thème pour 2021 : extorsion et crime organisé

Pour 2021, le thème de la Bourse pour la résilience sera l'**extorsion et le crime organisé**. Dans ce cadre, les boursiers seront invités à confronter leurs points de vue pour concevoir des résultats collaboratifs, et à représenter le Fonds en tant qu'ambassadeurs. Ils sensibiliseront le grand public au thème, aux problèmes et à l'importance de la société civile dans la lutte contre le crime organisé.

Ce thème a été choisi car il constitue une stratégie de base et un modèle opérationnel ancien des groupes criminels organisés, mais aussi parce qu'il s'agit d'une question urgente et essentielle aujourd'hui, car l'extorsion continue d'enfreindre les droits de l'homme et les libertés fondamentales. C'est une stratégie fréquemment utilisée pour répandre la terreur au sein des sociétés, à l'origine de migrations et de déplacements de population au sein de nombreuses communautés. Pour les groupes criminels organisés, c'est un outil de contrôle et de peur. Selon le rapport de la GI-TOC *A Criminal Culture: Extortion in Central America* : « Les dommages causés par l'extorsion sont importants et largement répandus. Ils nuisent à l'économie des pays, à la légitimité des gouvernements et au tissu social composé des familles et des communautés. »

Cette question concerne de nombreux pays, régions ou continents. Elle est largement répandue dans le monde, ce qui en fait un thème pertinent et extrêmement important pour de nombreux boursiers potentiels. En outre, l'extorsion touche les communautés au niveau le plus élémentaire et, à long terme, elle empêche la résilience locale en érodant la confiance, en alimentant la frustration et en créant un climat de peur. Heureusement, il existe aussi des solutions locales remarquables et innovantes. En aidant les boursiers à réfléchir à la question de l'extorsion plus en détail, des solutions locales et mondiales créatives peuvent émerger et inspirer les communautés et leurs actions. Ainsi, le Fonds pour la résilience favorisera les progrès vers son objectif premier : faire grandir la résilience au sein des communautés touchées par le crime organisé.

Voici quelques exemples de problématiques liées à l'extorsion sur lesquelles les boursiers du Fonds pour la résilience pourront travailler :

- les solutions locales face à l'extorsion,
- l'extorsion des migrants,
- l'extorsion par des gangs installés sur le territoire,
- **extorsion et technologie**,
- extorsion et violence sexuelle ,
- extorsion et recoupement des économies criminelles (trafic d'êtres humains, corruption, trafic de drogue),
- extorsion au secteur privé (entreprises locales, nationales ou internationales).

Voici quelques exemples de projets possibles :

- raconter l'histoire de personnes ou de communautés touchées par l'extorsion ;
- déterminer la résilience des communautés face à l'extorsion ;
- plaider axé sur l'État encourageant la reconnaissance du problème, les réponses officielles et la fourniture de services ;
- plaider pour une coordination interinstitutionnelle (nationale, régionale ou mondiale) afin de répondre efficacement à l'extorsion ;
- renforcement des capacités pour améliorer la réponse à la criminalité (par exemple, formation, évaluation de la qualité des données, ou création de manuels ou de guides) ;
- création de réseaux contre l'extorsion.

La liste ci-dessus est donnée à titre indicatif, nous encourageons tous ceux dont les idées s'inscrivent dans ce thème à proposer leur candidature.

Critères d'éligibilité

Pour l'année 2021, un total de 10 boursiers sera sélectionné.

Ils peuvent représenter les domaines du journalisme et des médias, de l'activisme, de la défense des droits et de la mobilisation communautaire, des arts créatifs (y compris les artistes, les écrivains, les cinéastes et autres), des responsables de communauté (religieuses, culturelles ou de la jeunesse), du milieu universitaire (chercheurs et universitaires) et du secteur public (décideurs politiques). Les personnes issues d'autres disciplines seront acceptées si leur travail est en rapport avec les objectifs et le thème annuel de la Bourse pour la résilience.

La Bourse accueille les candidatures de personnes indifféremment de leur genre, leur ethnicité, leur âge, leur religion ou tout autre facteur déterminant, qui travaillent dans des communautés touchées par le crime organisé. Le groupe de 10 boursiers sera diversifié et reflètera un équilibre géographique et un équilibre entre les sexes.

Critères de sélection :

1. les participants doivent provenir de pays fortement concernés par le crime organisé et/ou de pays les moins développés ;
2. les participants doivent idéalement travailler en étroite collaboration avec des communautés gravement touchées par l'extorsion liée au crime organisé, ou avoir des liens étroits avec elles, et doivent avoir des projets ou un engagement en cours ou avérés. La nature transfrontalière des problèmes relatifs au crime organisé permet aussi à des candidats travaillant au sein d'une communauté plus grande et non géographique d'être pris en compte au cas par cas. Il n'est pas nécessaire que le boursier vive dans la communauté concernée ;
3. les participants doivent être en mesure de démontrer comment le financement et le soutien seront utilisés ;
4. les participants ayant une expérience directe des problèmes de leur communauté, en rapport avec le thème de l'année, sont particulièrement encouragés à poser leur candidature ;
5. les participants doivent parler couramment au moins une de ces trois langues : espagnol, anglais ou français.
6. l'expérience des participants doit démontrer leur engagement envers le code d'éthique et les valeurs du Fonds pour la résilience.

Informations sur les subventions

Chaque boursier recevra 15 000 dollars US, en trois versements de 5 000 dollars US, accordés sous réserve du respect des principes de professionnalisme, d'intégrité et de transparence ; de la proposition présentée dans le formulaire de candidature ; des conditions de la convention de bourse et de la mise en œuvre d'actions de collaboration avec d'autres boursiers.

Les boursiers s'engageront à :

- participer à au moins une session mensuelle de formation à distance ou à une réunion virtuelle, ainsi qu'à l'événement final « Dialogue sur la résilience » qui aura lieu au cours du dernier trimestre de l'année,
- jouer un rôle d'ambassadeur du Fonds, dans la mesure de leurs capacités, en défendant les principes et les objectifs communs du Fonds, de la Bourse et de la lutte contre le crime organisé,
- réaliser un projet individuel,
- réaliser un projet collaboratif avec d'autres boursiers et utiliser les outils de communication du Fonds pour la résilience.

La subvention sera officialisée par la signature d'une convention de bourse entre la GI-TOC et le bénéficiaire.

Activités déjà programmées :

La Bourse débutera le 30 janvier 2021 et se terminera le 31 décembre 2021. En raison des risques liés à l'épidémie de la COVID-19, toutes les activités prévues se dérouleront virtuellement, mais en fonction de l'évolution de la pandémie, la Bourse évaluera la possibilité d'organiser des événements en personne.

Les boursiers doivent être disponibles pour participer aux activités suivantes dans le cadre de l'accord signé :

Participer à la formation initiale et à la nomination d'un tuteur et d'un agent de liaison.

Le programme commencera par une initiation individuelle. Les boursiers se verront attribuer un tuteur et un agent de liaison par la GI-TOC, en fonction de leur zone géographique, de leur domaine d'intérêt et de leur discipline. Le tutorat sera l'occasion pour le boursier de recevoir un soutien dans ses projets et de bénéficier des relations du Réseau de la GI-TOC ainsi que du réseau de son tuteur. Le mode de communication entre le tuteur et le boursier sera décidé au début du

programme de bourse et en fonction des préférences de chacun. Cela peut inclure l'utilisation du courrier électronique, du téléphone portable ou de toute autre application qui garantit la sécurité des communications.

Assister à des formations à distance pour le développement des capacités.

Au moins une fois par mois, nous inviterons tous les boursiers à une formation en ligne sur des sujets tels que, entre autres, la cybersécurité, la défense des droits, les outils de communication et les économies criminelles liées à l'extorsion. Ce sera l'occasion pour les boursiers de mieux se connaître, de partager leurs expériences et de démarrer leur projet collaboratif.

Participer à l'événement Dialogue sur la résilience à la fin de l'année.

Vers la fin de l'année de la bourse, un événement réunira tous les boursiers et leur donnera l'occasion de présenter leurs travaux, de réfléchir aux enseignements tirés et d'étudier les moyens de faire avancer les questions sur lesquelles ils ont travaillé.

Ces activités n'excluent pas d'autres occasions pour eux d'assister à des événements liés à leur travail dans le cadre de cette bourse.

Comment postuler (FORMULAIRE EN LIGNE)

Les personnes intéressées doivent soumettre une demande au moyen du formulaire en ligne qui se trouve sur la page internet du Fonds pour la résilience (le lien se trouve également à la fin de ce document). Ce formulaire contient un ensemble de questions qui vous permettront de renseigner:

- les informations principales vous concernant (par ex. nom, prénom, nationalité, date de naissance) ainsi que plus d'éléments sur vos travaux en lien avec le thème de la Bourse ; **l'extorsion, une économie illégale du crime organisé.**
- vos motivations :
 - o Comment le crime organisé a-t-il affecté votre communauté ? (En mettant l'accent sur le thème de cette année) ?
 - o Que signifie la résilience pour vous ?
 - o Qu'avez-vous fait pour encourager la résilience dans votre communauté ou dans la communauté avec laquelle vous avez travaillé ?
 - o Quel problème spécifique souhaitez-vous aider à résoudre en relation avec le thème de cette bourse ?
 - o Quelles actions mettriez-vous en œuvre avec la Bourse ? Identifier des actions claires et spécifiques Si vous avez reçu d'autres subventions ou bourses, veuillez préciser lesquelles et expliquer les solutions de coordination que vous utiliserez pour vous y conformer.

- o Pourquoi pensez-vous être un bon candidat ou une bonne candidate pour cette bourse ?
- un aperçu du travail que vous avez réalisé jusqu'à maintenant, en incluant tous liens pertinents (par ex. mentions dans la presse, vidéos, documents, publications)

Aucune pièce jointe ne pourra être envoyée avec votre candidature. Nous vous prions par conséquent de bien vouloir vous assurer que toutes les informations relatives à celle-ci soient mentionnées dans le formulaire. Une fois le formulaire soumis, il ne vous sera plus possible d'y apporter des modifications.

Aucune candidature ne sera acceptée par courrier électronique. Elles doivent être envoyées via le formulaire en ligne : <https://forms.gle/qGV2QwyaLgf4yxJD8>

Si vous rencontrez des problèmes techniques pour télécharger votre dossier de candidature ou si vous avez des questions, veuillez contacter : fellowship@globalinitiative.net

Dates clés

7 décembre 2020 : Ouverture de l'appel à candidatures.

4 janvier 2021 : Fin de l'appel à candidatures. Le comité des subventions du Fonds pour la résilience commencera l'examen des candidatures.

15 janvier 2021 : Les décisions sur le statut des candidatures seront communiquées aux candidats. Les candidats non retenus seront informés par courrier électronique. Les candidats présélectionnés seront contactés pour des informations complémentaires et/ou pour passer un entretien.

30 janvier 2021 : Les candidats retenus seront contactés directement, et recevront de plus amples informations sur les prochaines étapes.

8 février 2021 : Après confirmation de tous les candidats, le groupe de 10 boursiers sera annoncé officiellement. La bourse débutera par une réunion de lancement à distance qui concernera tous les boursiers.